

LE PATIENT EN AUTO-ADMINISTRATION DE SES MÉDICAMENTS EN COURS D'HOSPITALISATION (PAAM)

Pierre **LE QUINIO**, Pharmacien,
OMEDIT Grand Est

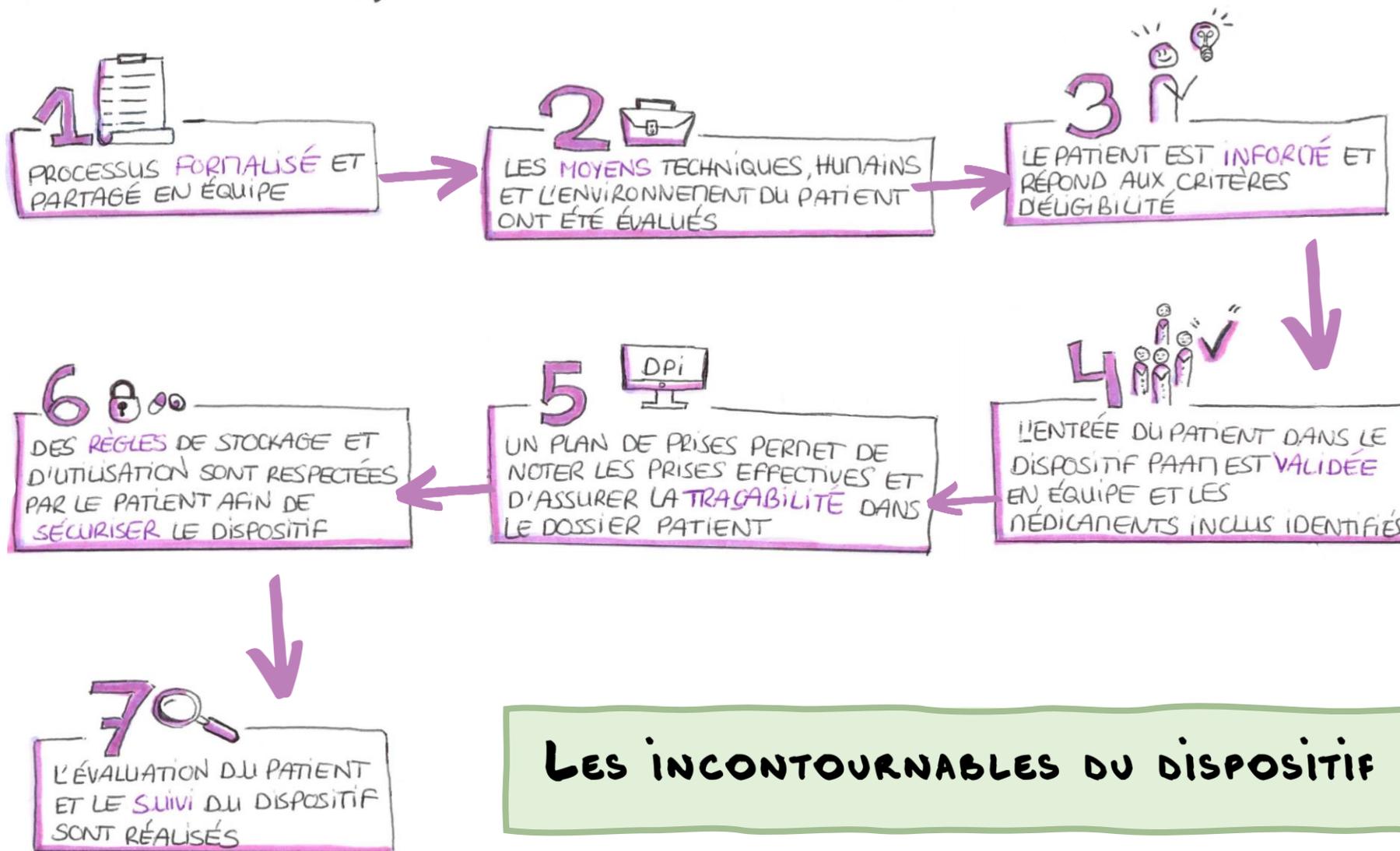


Olivier **MARTIN**, médecin coordonnateur
SRA Grand Est



PAAM, C'EST QUOI ?

L'ACCOMPAGNEMENT PAAM
PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE



LES INCONTOURNABLES DU DISPOSITIF



FREINS/POINTS À AMÉLIORER

- Formalisation des documents
- Identification des obligations

LEVIERS ET POINTS POSITIFS

Partage de documents entre ES

**L'ACCOMPAGNEMENT PAAM**
PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE

1 
PROCESSUS FORMALISÉ ET
PARTAGÉ EN ÉQUIPE

2 
LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS
ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT
ONT ÉTÉ ÉVALUÉS

**FREINS/POINTS
À AMÉLIORER**

- Consommateur de ressources humaines
- Logiciels non adaptés

**LEVIERS ET
POINTS POSITIFS**

Paramétrage des logiciels possible et réalisé

L'ACCOMPAGNEMENT PAAM

PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE

1 PROCESSUS FORMALISÉ ET PARTAGÉ EN ÉQUIPE

2 LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT ONT ÉTÉ ÉVALUÉS

3 LE PATIENT EST INFORMÉ ET RÉPOND AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

FREINS/POINTS À AMÉLIORER

Remise de supports d'information au patient

LEVIERS ET POINTS POSITIFS

- Information orale a minima
- Les critères d'éligibilité ont été définis



DURANT VOTRE SÉJOUR, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS AUTO-ADMINISTRER LES TRAITEMENTS QUI VOUS SONT PRÉSCRITS. ON APPELLE CELA LE PAAM (PATIENT EN AUTO-ADMINISTRATION DE SES MÉDICAMENTS).

FICHE INFO PAAM
Patient en Auto-Administration de ses médicaments

CONTACTEZ-NOUS
Centre Hospitalier de Mulhouse



Les objectifs

Améliorer la compréhension et la maîtrise de votre prise de médicaments, afin d'éviter les risques liés à une mauvaise prise de vos médicaments.

Vous et vos médicaments à l'hôpital!

Chaque patient hospitalisé est concerné par la prise en charge de ses médicaments. En tant que patient, vous avez le droit de participer à votre prise de médicaments. Le bon moment et le bon lieu pour votre prise de médicaments.

La PAAM, qu'est ce que ça change pour vous ?

Lors de la consultation, le médecin, le pharmacien et l'infirmier évaluent la prise d'un médicament en fonction de votre état clinique et vos habitudes de prise.

Après consultation d'équipe de réévaluation et échange avec vous, il vous sera possible de prendre vos médicaments en toute autonomie pendant votre séjour.



HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Logo de l'établissement

En cours d'hospitalisation Prendre ses médicaments de façon autonome

Février 2023

Vous avez l'habitude de gérer vos médicaments chez vous ?
Vous souhaitez saisir l'occasion de votre séjour à l'hôpital pour apprendre à gérer vos médicaments dans un contexte sécurisé ?
L'équipe soignante vous propose de prendre vos médicaments de façon autonome durant votre séjour.

Quel est le principe ?

→ Lorsque vous êtes hospitalisé, l'établissement qui vous accueille est responsable de vos traitements. Il doit s'assurer que vous prenez le bon médicament, à la bonne dose et au bon moment. C'est pourquoi, en général, ce sont les équipes soignantes qui les préparent et vous les donnent.

Cela concerne tous les médicaments prescrits : ceux éventuellement prescrits lors de votre hospitalisation et ceux que vous avez l'habitude de prendre chez vous, quelle que soit leur présentation : des gélules, des comprimés, des pilules, des inhalateurs, des applications sur la peau, des gouttes, des serins, etc.

→ Depuis octobre 2022, la législation permet aux équipes soignantes de proposer aux personnes hospitalisées de prendre leurs médicaments de façon autonome : cela s'appelle « l'auto-administration des médicaments ». Cependant, vous n'y êtes pas obligé. C'est à vous d'exprimer si vous avez envie de prendre seul vos médicaments ou pas.

→ Si vous êtes volontaire, l'équipe soignante (le médecin, l'infirmière ou le pharmacien) sera là pour vous accompagner.

La possibilité qui vous est offerte de gérer vos traitements repose donc sur une relation de confiance entre vous et l'équipe soignante.

 L'ACCOMPAGNEMENT PAAM
PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE


1
PROCESSUS FORMALISÉ ET
PARTAGÉ EN ÉQUIPE


2
LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS
ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT
ONT ÉTÉ ÉVALUÉS


3
LE PATIENT EST INFORMÉ ET
RÉPOND AUX CRITÈRES
D'ÉLIGIBILITÉ

**FREINS/POINTS
À AMÉLIORER**

- Traçabilité de la décision d'inclusion des PAAM
- Mise en situation avec l'IDE lors des premières prises
- PAAM sur une partie limitée du traitement
- Conditionnements multidoses

**LEVIERS ET
POINTS POSITIFS**

- Digitalisation du consentement
- Identification des médicaments « PAAM » sur la prescription


4
L'ENTRÉE DU PATIENT DANS LE
DISPOSITIF PAAM EST VALIDÉE
EN ÉQUIPE ET LES
MÉDICAMENTS INCLUS IDENTIFIÉS



 L'ACCOMPAGNEMENT PAAM
 PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE


1
PROCESSUS FORMALISÉ ET PARTAGÉ EN ÉQUIPE


2
LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT ONT ÉTÉ ÉVALUÉS


3
LE PATIENT EST INFORMÉ ET RÉPOND AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ


5
UN PLAN DE PRISES PERMET DE NOTER LES PRISES EFFECTIVES ET D'ASSURER LA TRACABILITÉ DANS LE DOSSIER PATIENT


4
L'ENTRÉE DU PATIENT DANS LE DISPOSITIF PAAM EST VALIDÉE EN ÉQUIPE ET LES MÉDICAMENTS INCLUS IDENTIFIÉS

FREINS/POINTS À AMÉLIORER

Générer un plan de prise à partir du LAP ou du DPI

LEVIERS ET POINTS POSITIFS

Traçabilité sur plan de prise

 L'ACCOMPAGNEMENT PAAM
 PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE


1 PROCESSUS FORMALISÉ ET PARTAGÉ EN ÉQUIPE


2 LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT ONT ÉTÉ ÉVALUÉS


3 LE PATIENT EST INFORMÉ ET RÉPOND AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ


6 DES RÈGLES DE STOCKAGE ET D'UTILISATION SONT RESPECTÉES PAR LE PATIENT AFIN DE SÉCURISER LE DISPOSITIF


5 UN PLAN DE PRISES PERMET DE NOTER LES PRISES EFFECTIVES ET D'ASSURER LA TRACABILITÉ DANS LE DOSSIER PATIENT


4 L'ENTRÉE DU PATIENT DANS LE DISPOSITIF PAAM EST VALIDÉE EN ÉQUIPE ET LES MÉDICAMENTS INCLUS IDENTIFIÉS

FREINS/POINTS À AMÉLIORER

- Difficulté pour les patients en chambre double
- Approvisionnement par officine et stock limité à 7 jours

LEVIERS ET POINTS POSITIFS

Stockage maîtrisé par la majorité des ES

L'ACCOMPAGNEMENT PAAM

PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE

1 
PROCESSUS FORMALISÉ ET PARTAGÉ EN ÉQUIPE

2 
LES MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT ONT ÉTÉ ÉVALUÉS

3 
LE PATIENT EST INFORMÉ ET RÉPOND AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

6 
DES RÈGLES DE STOCKAGE ET D'UTILISATION SONT RESPECTÉES PAR LE PATIENT AFIN DE SÉCURISER LE DISPOSITIF

5 
UN PLAN DE PRISES PERMET DE NOTER LES PRISES EFFECTIVES ET D'ASSURER LA TRACABILITÉ DANS LE DOSSIER PATIENT

4 
L'ENTRÉE DU PATIENT DANS LE DISPOSITIF PAAM EST VALIDÉE EN ÉQUIPE ET LES MÉDICAMENTS INCLUS IDENTIFIÉS

7 
L'ÉVALUATION DU PATIENT ET LE SUIVI DU DISPOSITIF SONT RÉALISÉS

FREINS/POINTS À AMÉLIORER

- Traçabilité à J2
- Bilan à la sortie

LEVIERS ET POINTS POSITIFS

- Identification des dysfonctionnements et échanges en équipe
- Bénéfice patient : **acteur de sa santé**

Le retour d'expérience d'un établissement de la région

HADAN - Hospitalisation à Domicile de
l'Agglomération Nancéienne HADAN



Groupe de travail OMEDIT/SRA GE initié en mars 2023

3 réunions

- **Etat des lieux** et présentation du dispositif
- **Diagnostic** : Evaluation de la PECM au regard du référentiel PAAM, grille d'audit évaluation PAAM, questionnaire patient, document d'expression des besoins concernant les éditeurs de logiciel
- **Synthèse**

Groupe de travail HADAN:

- Médecin coordonnateur
- IDECo
- Responsable Qualité
- Pharmacien

Leviers identifiés en HAD:

- L'évaluation du risque médicamenteux préexistante
- L'information patient et le recueil du consentement
- Partage de documents sur le [SharePoint OMEDIT](#)
- Traçabilité administration par IDE aux dires du patient → acte prévu à la NGAP
- Digitalisation des éléments d'évaluation et de suivi

Freins identifiés en HAD:

- **Contexte de tensions sanitaires / difficultés RH IDE, manque d'ancienneté**
→ Formation des IDE
- **Rôle de l'entourage dans l'aide à la préparation des médicaments**
- **Moyens techniques : paramétrage nécessaire du logiciel quand cela est possible** (ex : plan de traitement à destination du patient permettant la traçabilité des prises par le patient pour PAAM niveau 2, identifier visuellement le niveau PAAM sur DPI)
- **Stockage « sécurisé » des médicaments PAAM**

Freins identifiés en HAD:

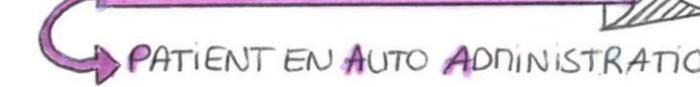
- **Durée de traitement à disposition du patient limitée à 7 jours**
- **Difficulté de transmettre en temps réel un plan de traitement à destination du patient lors de modification de traitement** → Echanges informatisés en temps réel avec le patient à développer
- **Traçabilité de l'administration par IDE aux dires du patient (interrogations de nos partenaires IDE libéraux / responsabilité)** → Formation/Sensibilisation IDEL
- **Traçabilité de l'administration par le patient** → Sensibilisation des patients

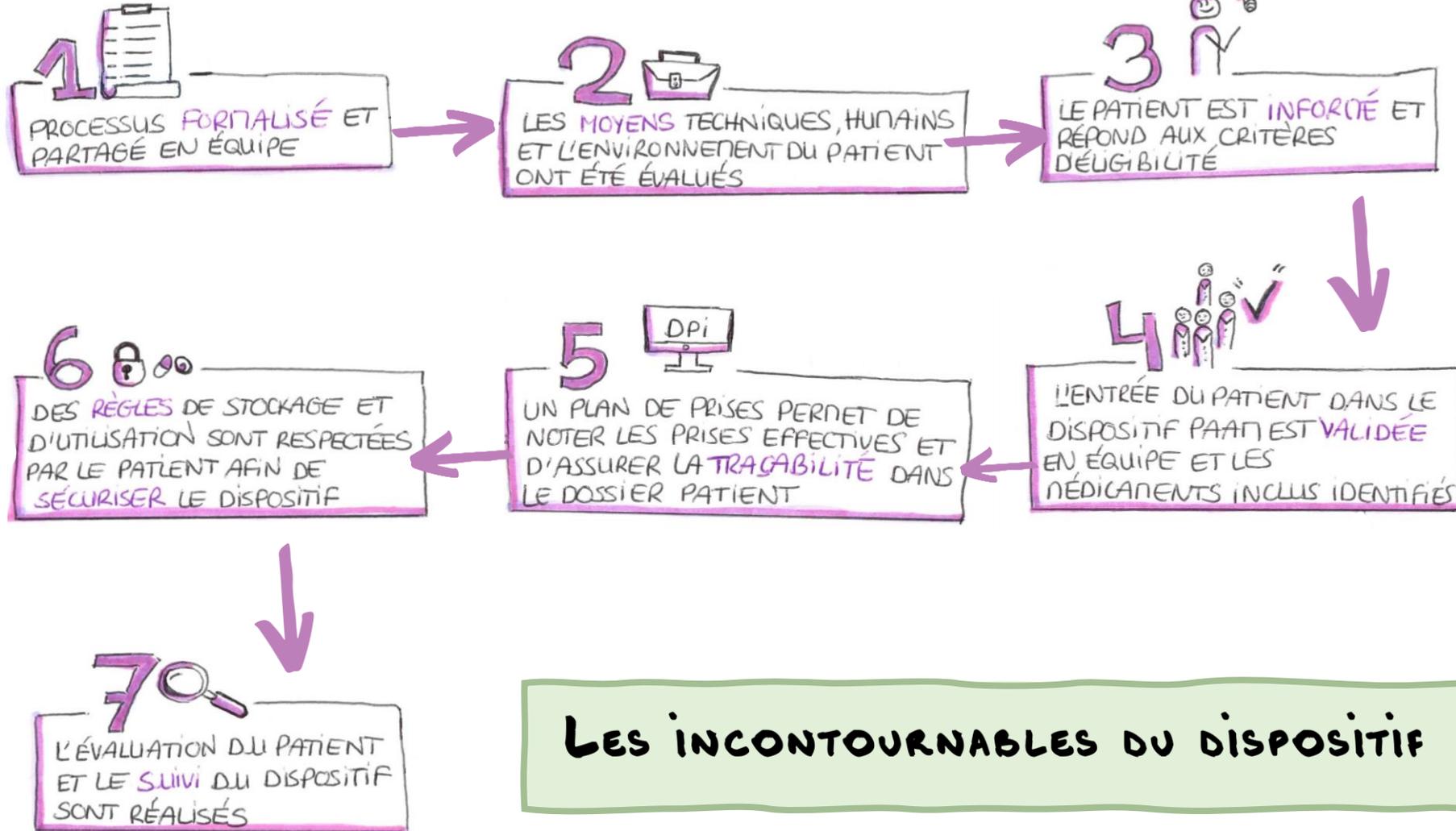
Ressenti équipe :

- Le PAAM est un élément du circuit du médicament nécessitant une sécurisation optimale tout en prenant en compte l'environnement du patient (domicile)
- L'accompagnement PAAM proposé par la HAS répondait à un besoin (nécessité de clarifier les attendus de l'arrêté du 22/10/2022 modifiant l'arrêté du 06/04/2011)
- Possibilité d'exprimer les problématiques terrain en lien avec le PAAM
- Réflexion en équipe pluridisciplinaire

Retour expérience patient :

- Positif
- Apprécie pouvoir conserver la compétence
- Traçabilité administration retrouvée (mais à nuancer avec la durée de séjour évaluée = 21j)


L'ACCOMPAGNEMENT PAAM

PATIENT EN AUTO ADMINISTRATION MÉDICAMENTEUSE



LES INCONTOURNABLES DU DISPOSITIF